L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 13 NOVEMBRE 1879. 53me Année

DUFOUR & LIBERT, Propriétaires-Éditeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI 13 NOVEMBRE 1879.

Propriété de choix à louer au mois pour la durée d'une année, à l'essai, en plus fort et dernier enchérisseur, par C. E. Gérardey, encanteur, à son bureau No 31 rue du Camp, à partir d'aujourd'hui 13 novembre 1879. à midi.

Nous appelons l'attention toute particulière de nos lecteurs sur cette occasion inusitée.

Les choix de la Convention de Paroisse.

Il serait contraire à la vérité de dire que les choix faits par la Convention de paroisse ont excité un enthousiasme général; nous sommes même forcé d'avouer qu'ils ont provoqué un mécontentement qu'on entend exprimer presque partout assez librement. Mais, pour ce qui nous concerne, nous n'avons été ni surpris, ni désappointé, parce que l'expérience du passé et la logique du système nous avaient fait prévoir le résultat, qui, après tout, n'est pas plus mauvais que d'habitude.

La population de la Nouvelle-Orléans a-t-elle le droit de se plaindre de ce que ceux qui se dérangent pour aller aux élections primaires, lui présentent des choix qui ne lui conviennent pas? C'est là une question qu'elle peut s'adresser elle-même. Pour l'élection primaire à la Convention d'Etat, la moitié environ des 25,000 électeurs démocrates ont pris part au scrutin. Combien y en a-t-il eu qui ont voté pour la convention de paroisse? A peine trois ou quatre mille dans toute la ville. Fatigués de l'énorme effort qu'ils avaient fait d'aller voter une fois, les autres se sont abstenus. Ce sont surtout ceux-là qui se plaignent.

Certes, il est regrettable que les deux élections n'aient pas eu lieu en même temps, car on aurait eu, sans aucun doute, une convention de paroisse mieux composée, mais cela ne justifie pas l'abstention des électeurs pour le second vote. Tous les journaux de la ville, sans exception, leur ont adressé des recommandations, en faisant valoir l'importance des choix à la législature. Ils ont prêché dans le désert. Cela prouve que si on veut avoir de bonnes élections, il faut déranger les électeurs le moins souvent possible.

La manière dont les élections à la convention de paroisse se sont faites, la composition de cette convention, le mécontentement causé par les choix faits, tout cela démontre surabondamment combien nous avions raison de demander qu'on enlevât à l'élection la désignation aux places lucratives de shérifs, greffiers, coroners, &c. Ce sont ces places qui donnent lieu à toutes les cabales, à toutes les intrigues qui aboutissent à imposer à la communauté des choix qui ne lui conviennent pas.

Il faut, selon nous, chercher le remède à la source même du mal, c'est-à-dire réduire les élections aux fonctions politiques. C'est le seul moyen d'épurer notre système électoral.

Mais, prenant la situation telle qu'elle est, on peut se demander ce qu'il y a à faire. A cet égard encore, nous devons consulter l'expérience du passé, qui nous enseigne que les scissions n'ont généralement pas de succès, et que les candidats irréguliers n'ont aucune chance de l'emporter contre les candidats réguliers.

L'exemple de New York vient de démontrer encore d'une façon frappante les dangers d'une division dans les rangs du parti démocrate. Il faut donc éviter ce qui est arrivé à New York, de faire élire des candidats républicains.

Nous rendons pleinement justice aux intentions du parti anti-ring, mais nous croyons que ceux qui le composent ont suivi une mauvaise marche en se séparant du parti démocrate. S'ils n'avaient en vue que le bien public, ils eussent dû lutter dans les rangs du parti en dirigeant tous leurs efforts sur le choix de bons candidats à la Législature.

Il n'est pas indifférent, assurément, d'avoir pour shérifs ou pour greffiers des hommes honnêtes et parfaitement compétents pour remplir ces fonctions spéciales, mais la réforme pour le choix des candidats à ces places devrait consister à exiger des conditions de capacité et d'expérience. S'il ne s'agit que de préférences personnelles, quelque justifiées qu'elles puissent être, cela ne vaut pas la peine de faire une scission dans le parti.

En ce qui concerne les candidatures à la législature, la question est différente. S'il ne s'agissait que de choisir entre un candidat régulier et un irrégulier, tous deux démocrates, les électeurs feraient bien de choisir le meilleur et le plus capable. Mais il peut se faire, il est probable même que les républicains auront une liste de candidats, et la division des voix démocratiques risquerait de faire élire des républicains à la législature pour représenter la Nouvelle-Orléans.

Dans les circonstances critiques où nous nous trouvons, il est bon d'éviter un pareil danger. Il est de la plus haute importance que les démocrates aient une forte majorité dans la législature, et, en même temps, que la Nouvelle-Orléans y soit représentée par une délégation forte et homogène. Si, dans certains districts, les candidats choisis ne paraissent pas donner satisfaction aux électeurs, que les citoyens indécents de ce district aillent trouver ce candidat et obtiennent de lui, en faisant appel à son patriotisme, qu'il se retire en faveur de quelque autre candidat d'une capacité reconnue.

Plusieurs candidats présentés sont des hommes nouveaux, sans expérience antérieure dans les assemblées législatives, et ils ne doivent pas tenir entre mesure à s'imposer à leurs concitoyens pour remplir un mandat qui leur demande une tâche difficile, ardue et excessivement laborieuse. Il serait donc facile d'arriver à une modification de la liste des candidats à la législature par une entente avec les candidats eux-mêmes, ce qui vaudrait mieux que de lancer une liste rivale.

Mais la difficulté est de persuader à des citoyens dévoués et spécialement compétents pour s'acquitter convenablement des fonctions législatives, de faire à l'intérêt général le sacrifice de trois mois de leur temps. C'est une preuve de dévouement plus rare à rencontrer que celle qui consiste à risquer sa vie en un jour de bataille. Espérons, cependant, qu'il se trouvera quelques citoyens qui consentiront à servir l'Etat dans le but de compléter et de perfectionner l'œuvre de réforme dont la Constitution nouvelle n'est que le plan encore incomplet.

Les succès obtenus depuis longues années par le "Sirop aux Navets Indiens" de Lapince ont décrédité dans l'abandon nombre de soi-disant remèdes contre les Rhumes, aigus ou chroniques, qui ne sont en réalité que des mauvaises eaux sucrées propriétés curatives.

Si vous avez besoin de quelque chose, allez au magasin à 5 et à 10 cts, 142 1|2 rue du Canal.

Le général M.... venait de se marier. Mon général, que pensez-vous de l'état des descendants-en. — Mariage! Le mariage; parlez-moi d'une place forte.... assiégée. Les débuts vendredi et samedi sont dédiés vendredi et samedi.

Les candidatures anti-ring.

Nous venons de lire la liste des candidatures adoptées par la convention anti-ring pour les différents districts que les sièges à la législature. Nous voyons sur cette liste des noms assurément fort honorables qui rallieront bien des voix, par le respect et la sympathie personnelle qu'ils inspirent, mais cela ne suffit pas pour assurer le succès contre la liste régulière du parti. Nous attendrons que les listes complètes des candidatures à la législature des deux fractions du parti démocrate-conservateur nous soient connues pour apprécier leur mérite relatif et leur force probable, car c'est là le point capital dans l'élection du 2 décembre.

La campagne électorale.

Le gouverneur Wiltz qu'une indisposition avait forcé de s'arrêter, est arrivé le 11 à Shreveport avec l'hon. George Dupré. Il devait y avoir hier un grand meeting dans cette ville; on devait entendre comme orateurs le gouverneur Wiltz, les deux McKenery, les honorables R. L. Gibson, John C. Menoure et James Lingan. A ces orateurs doivent se joindre ici l'hon. Wm. M. Levy et l'hon. W. H. Jack, à Natchitoches le gouverneur R. C. Wickliffe et l'hon. R. W. Ogden, aux Opelousas le colonel Alfred Roman, Don Caffrey, M. S. Perry, G. A. Breaux et autres.

Une autre compagnie d'orateurs comprenant les honorables Allen Jumel, E. John Ellis, Col. Rob. Richardson, Hon. J. Floyd King, E. H. Fay, A. S. Herron, R. C. Wickliffe et J. H. Stone doivent parler à Columbia et dans les paroisses Caldwell, Catahoula, Franklin, Richland, Carroll et Madison.

Une autre partie de l'Etat comprenant les paroisses St. Tammany, Washington, Livingston, Tangipahoa et Ste Hélène sera visitée par les Hon. E. H. Fay, Allen Jumel, E. John Ellis, J. H. Stone et autres. Le premier meeting aura lieu le 20 à Covington.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Le théâtre était fourré hier à la matinée en l'honneur de Giroflé-Giroflà qui faisait les frais du spectacle. Cet opéra comique a été joué et chanté d'une manière très satisfaisante. Nous aurons pour ce soir la Grande Duchesse, pièce qui est le triomphe d'Alice Oates et qui sera pour sa troupe l'occasion d'un succès marqué. Demain, vendredi, pour le bénéfice de cette actrice, on donnera "Le Petit Duc," opéra-comique militaire de Lecocq, qui n'a pas encore été représenté à la Nouvelle-Orléans. Alice Oates y personnifie le duc Raoul de Parthenay, rôle pour lequel elle est allée faire des études spéciales à Paris. Là, elle a reçu les instructions de l'auteur lui-même, et nous ne doutons pas qu'elle ne représente ici le Petit Duc dans toute la quintessence de ses manières et de son caractère.

GRAND OPERA HOUSE.—Pinafore est sans contredit l'opéra qui a eu le plus de succès de nos jours. Il n'a donc pas fallu longtemps pour que toutes les troupes s'en emparassent et fissent le tour des Etats Unis. La Nouvelle Orléans n'a pas été plus épargnée que les autres villes et nous avons eu Pinafore par une douzaine de compagnies plus médiocres les unes que les autres. Lorsque la troupe de Saville a annoncé qu'elle donnerait l'opéra de Pinafore, nous avons pensé que le public en était fatigué, en cela nous nous trompions, car il y avait presque salle comble hier soir au "Grand Opera House" pour assister à la première représentation et nous avons tout lieu de croire que le public a été parfaitement satisfait s'il faut en juger par les applaudissements et les bravos qui ont été prodigués à tous les artistes. C'est sans contredit la meilleure troupe de Pinafore que nous ayons encore eue à la Nouvelle Orléans, et nous conseillons à ceux qui n'ont pas encore vu Pinafore d'aller entendre la troupe de Saville. Quant à ceux qui ont déjà entendu l'opéra, ils nous sauront gré de les avoir engagés à aller au théâtre de la rue du Canal. On redonnera ce soir Pinafore, et nous parlerons alors des artistes qui y figurent.

Nous approchons de l'époque où vont être ouvertes les propositions pour l'achat de tout ou partie de $700,000 de bonds du *New Orleans City Rail Road*. C'est là, certes, un placement de première classe, recherché naturellement par les capitalistes prudents et habiles, spécialement pour les tuteurs, les curateurs, tous ceux qui ont la charge de biens de mineurs ou d'administration de successions. Le fait est qu'il n'est pas de placement plus sûr, plus solide. La compagnie possède des franchises très productives, de belles propriétés, un magnifique stock roulant. Tout cela sert de garantie à ces bons, à titre de première hypothèque.

On a aujourd'hui une haute idée du 4 pour cent du gouvernement des Etats-Unis qui fait 2 pour cent de prime. Les bons en question sont aussi sûrs que ceux du gouvernement et ils portent un intérêt annuel de 6 pour 100, sans compter la participation aux dividendes de la compagnie.

On ne saurait assez recommander un pareil placement aux capitalistes, aux mineurs, aux successions.

EXPLICATION.—L'annonce, c'est le levier du commerce, c'est vrai, mais encore faut-il qu'une maison qui se représente comme offrant tel ou tel avantage le prouve. La maison qui tient moins qu'elle promet n'inspire qu'une confiance limitée, une maison qui ne tient que juste ce qu'elle promet ne prospère qu'après de longues années; mais une maison qui tient plus qu'elle promet ne peut manquer d'acquérir une immense popularité en peu de temps. Au rang de ces maisons nous placerons l'ETOILE ROUGE qui en quelques mois est devenue, grâce à son colossal assortiment et à ses bas prix, la première maison de chaussures du Sud. Cet établissement occupe maintenant tout le rez-de-chaussée de la bâtisse située coin Canal et Baronne et comprend les numéros 160 et 162 rue du Canal et les numéros 1, 3 et 5 rue Baronne.

UN AVERTISSEMENT AUX AMATEURS DE MUSIQUE.—Les personnes qui désirent faire l'acquisition d'un bon piano peuvent s'adresser en toute sûreté à l'établissement si anciennement et si honorablement connu de M. Louis Grunewald, sous la salle Grunewald, 14—22 rue Baronne. On est certain d'y trouver les plus beaux pianos qu'on fabrique dans le monde, tels que les Steinway, les Knabe et les Pleyel, et notons que cette maison les vend à un bon marché extraordinaire et à des conditions faciles.

A quoi sert de dépenser de l'argent pour un piano si on n'a qu'une épinette? Ce qu'on désire c'est un piano et non un meuble de fantaisie pour orner son salon. Or, comme il y a-t-il de pianos annoncés pompeusement par des fabriques à bon marché qui ne sont que des boîtes de fantaisie avec un pauvre mécanisme qui marche mal ou se dérange au bout de peu de temps. Si peu qu'on paie pour une boîte de ce genre, c'est de l'argent perdu. On vous dira que ces meubles valent les Steinway, les Knabe ou les Pleyel, ne vous laissez pas tromper par des promesses. Plus on vous fait les conditions faites, plus vous devez être sur vos gardes, et ne pas acheter un instrument sans vous rendre compte de ce qu'il vaut.

Depuis 25 ans, M. Grunewald s'est efforcé de mériter et de garder la confiance de ses clients et du public, et il continuera à s'en rendre digne en offrant les meilleurs instruments qu'il y ait dans le monde aux prix les plus bas. Une visite à ses beaux magasins convaincra ceux qui nous lisent de la loyauté avec laquelle cette maison traite ses pratiques.

—Un voleur est accusé d'avoir dérobé quelques fourchettes dans un restaurant.

Le président.— Qu'avez-vous à dire pour votre défense?

L'accusé.—Monsieur le président, je n'ai commis qu'une faute, celle d'avoir mal interprété l'hospitalité du restaurant.

Le président.—Expliquez-vous.

L'accusé.—Dame! le garçon qu'il fait pour le même prix, je vous et le [illegible]

DEUXIÈME PAGE.

L'abondance des annonces et des nouvelles nous oblige pendant [illegible] insérer à la seconde page une partie des matières à lire et nous prions nos lecteurs d'en prendre note.

La situation du ministère français.—Depuis le retour de Gambetta à Paris, la *République française* a entreprisme quelque pour ébranler le ministère, mais qu'il [illegible] constamment surtout de vinaigre que de miel.

La "République française" reconnaît que le gouvernement, en procédant "par secondes", a justement fait ce qu'on lui avait vivement conseillé de ne pas faire; "Ce qui est incontestable, c'est que, par la suite de certaines candidatures et de certains discours qu'il fallait bien prévoir, par suite aussi de la réapparition inattendue de certaines théories que l'on croyait définitivement [illegible] n'est abandonnées, et en [illegible] les souvenirs populaires de [illegible] ont une légende de crainte superstitieuse, quelque agitation s'est montrée à la surface de la nation. Ce qui n'est pas moins incontestable, c'est qu'en présence de cette agitation et des craintes qu'elle a fait naître, le ministère n'a pas adopté sur-le-champ une conduite parfaitement nette. Il a procédé comme par mesdes, laissant un jour tout dire et presque tout faire, et recourant le lendemain aux armes défensives de l'arsenal impérial. Dans ces actes subits d'énergie, on a cru voir une sorte d'impatience, signe de faiblesse plutôt que de force."

La "République française," met ensuite le doigt sur ce qu'elle appelle "le vrai mal."

"Voilà donc le vrai mal: le ministère, ayant commis des fautes, a perdu de sa confiance en lui-même; or, se pas croire en soi n'est, dans la politique comme dans la guerre, s'enlever ses meilleures chances de succès. Pourtant, rien n'est compromis, nous l'affirmons. Les fautes du ministère sont presque toutes des fautes d'omission, comme dit le catéchisme. Pour les réparer, il suffit de faire ce qui n'a pas été fait.

"Que dès aujourd'hui chaque ministre aborde hardiment et avec le ferme dessein d'en finir l'épuration de ses agents et que, au retour du Parlement, le cabinet prenne d'une main ferme la direction des débats au lieu de l'abandonner soit au hasard, soit à la tortueuse habileté de ses pires ennemis; il provoquera dans toute la France un mouvement d'adhésion qui lui maintiendra toute la force dont il a besoin. Ils sentent fort, il arrive tout naturellement dans toutes les questions souvent épineuses de la politique proprement dit (nous osons l'espérer) une conduite raisonnée, calme, patiente, tenant compte des faits qui ne se laissent pas supprimer, et, par dessus tout, une politique prévoyante. Il y a tant de prétendues surprises qui n'en sont que parce qu'on n'a pas su ou voulu prévoir!"

Achetez votre charbon aux plus bas prix du marché, chez Hy. J. Montagnet, 4 rue Carondelet.

De nouvelles marchandises sont reçues tous les jours au magasin à 5 et à 10 cts., 142 1|2 rue du Canal.

LE CONGRÈS OUVRIER.

On nous écrit de Marseille, le 23 octobre.

La troisième séance du Congrès ouvrier a été tenue aujourd'hui.

La question portée à l'ordre du jour est celle de la femme.

Grande affluence d'auditeurs, parmi lesquels se trouvent un grand nombre de femmes.

La salle est comble.

Après la constitution du bureau, dont M. Bonne, délégué de Roubaix, est élu président, MM. Bezne, Gedefroy, Delanas et Louis Tardif, secrétaires, et MM. Boyer, Duplat, Mme Hubertine Auclerc, secrétaire, a lieu l'appel nominal des délégués. Ensuite il est donné lecture du procès-verbal de la précédente séance.

Un délégué de Paris lit les déclarations de trente groupes d'ouvriers parisiens demandant la scission complète du prolétariat et de la bourgeoisie.

Le président donne la parole à Mme Louise Tardif sur la question à l'ordre du jour. L'oratrice pense que l'instruction incomplète et négligeante demandée à la femme, rend celle-ci inférieure à l'homme. Aussi Mme Tardif demande-t-elle l'émancipation complète de la femme.

M. Beyghin, délégué d'Armentières, regrette de voir la femme asservie aux dures travaux des hommes dans les manufactures. Il montre les souffrances qu'elle supporte dans les ateliers, soumise à des travaux malsains, exposée aux obsessions libertines des ouvriers et des patrons.

Il conclut en demandant l'amélioration de l'outillage par la mécanique et la vapeur afin de donner à la femme des travaux moins fatigants et plus sains. Il demande enfin la diminution des heures de travail.

Mme Hubertine Auclerc, délégée de Paris, dans un discours fréquemment applaudi, montre la femme victime de l'abus de la force, subissant la force tyrannique de ceux qui détiennent le pouvoir. L'oratrice critique le gouvernement qui ne peut pas faire les hommes égaux, ni élever la femme jusqu'à l'homme. Il reproche au prolétariat de se plaindre des classes dirigeantes, parce qu'il veut lui-même diriger la femme. Il prouve que la femme est l'égale de l'homme au point de vue intellectuel.

L'orateur reproche à la Convention d'avoir fermé les clubs de femmes et demande, pour les femmes, le droit de voter, afin qu'elles puissent, de concert avec les hommes, poser les bases de la société de l'avenir.

La femme doit tuer le privilége. Elle doit être libre de choisir la voie qui lui convient. Aussi demande-t-il pour elle une instruction intégrale, la liberté de conscience et d'opinion, et enfin voix délibérative dans la commune et dans l'Etat. La vraie République, dit-il, n'admet pas les privilèges.

Mme Auclerc déclare la guerre au cléricalisme. Les hommes qui entretiennent le cléricalisme sont plus cléricaux que les femmes qui pratiquent la religion. Elle termine en s'écriant: "Prolétaires, pour être libres, soyez justes; proclamez l'égalité des hommes entre eux et celle de l'homme et de la femme."

M. Dentheil, délégué de Paris, après avoir exposé la situation des femmes dans l'atelier et dans le ménage, critique l'article 340 du Code pénal relatif aux recherches de la paternité, et il conclut en déclarant que le Code pénal, reconnaissant la femme coupable, le Code civil doit aussi reconnaître ses droits.

Mme Chanear, délégué de Lyon, se déclare l'ennemie du travail de la femme, qui est une cause de diminution de salaire pour l'homme.

M. Bernard, délégué de Grenoble, dit que si la femme n'a aucun rôle dans la société actuelle, ses droits et ses devoirs auront place dans la société prochaine.

Mme Grave, délégué de Marseille, veut l'émancipation complète de la femme, qui paie des impôts.

M. Tranier, délégué de Toulouse, critique le travail dans les couvents et il demande qu'il soit fait, pour la femme, ce que fait pour l'homme.

M. Delfau, délégué de Bordeaux, demande une instruction laïque et vraie pour développer l'intelligence de la femme, et le bannissement de Dieu des écoles. Il trouve le divorce plus moral que la séparation de corps.

Plusieurs autres délégués parlent en faveur des droits de la femme.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de M. Ph. Werlein, le marchand de pianos très connu de la rue du Canal 135. M. Werlein vend les célèbres pianos de Chickering, Mathushek et Hale, qui surpassent les pianos importés par le sou, la trouble et leur force de durée, et aussi par la modicité du prix, attendu qu'ils n'ont pas de droits à payer. Chaque piano est plus strictement garanti par lui.

Pour [illegible] de cuisine bon marché, [illegible] rapide, bertelles [illegible] chez Jos. B. Hubbard, au coin des rues Bienville et Poydras.

Grand assortiment de verrerie, parfumerie et articles d'escompte au magasin à 5 cts. et à 10 cts., 142 1|2 rue du Canal.

Achetez votre charbon aux plus bas prix du marché chez Hy. J. Montagnet 4 rue Carondelet.

Voir la seconde page divers articles de nouvelles.

Petite fantaisie sur l'arithmétique:

Quelle différence y a-t-il entre un caissier, un voleur, une femme et l'annuaire Prévost?

Le caissier additionne,
Le voleur, soustrait,
La femme multiplie,
Et Prévost divise.

98—Abattu sur un lit d'agonie, torturé à toutes les jointures par un rhumatisme inflammatoire, le malheureux n'a plus devant lui qu'une triste perspective s'il n'arrête pas les progrès du mal terrible dont il est affligé. Les personnes sujettes au Rhumatisme trouvent que la Bouteille d'Hamnah Bitters sont un remède utile, et de ce nom il ne court pas exposée au danger que leur fait courir ce poison actif appelé Colchicum qui est souvent employé pour arrêter la maladie. L'usage des "Bitters" est également aussi efficace dans ces résultats et il n'est point dépourvu de risque. Il y a d'ailleurs preuves que ce remède possède certaines propriétés curatives d'un ordre plus [illegible] vertus toniques et [illegible] ainsi que [illegible] ainsi que [illegible] les impuretés qui développent le [illegible] sont la cause d'un danger sérieux. Le fièvre intermittente, la dyspepsie, le délire tremblant, les affections de nerfs, le constipation et bien d'autres maux ne peuvent résister aux Hostetter's Bitters, dont généralement les effets sont prolongés.

Depuis plus de trente ans, il est sur usage du sirop calmant de Mme Winslow pour les enfants. Il dégage l'enfant des douleurs, soulage des coliques, régle les intestins, guérit la dysenterie et la diarrhée, provoquant des [illegible] d'autres causes. C'est un vieux remède dont l'efficacité est parfaitement établie. 25 cents la bouteille.

Décédé hier, mercredi, 12 novembre, à 10 heures du matin, à l'âge de 8 ans et 2 mois, HUGO ROBERT, fils unique de HUGO MEHNERT. Les amis et connaissances de la famille sont invités à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui, jeudi, à 10 heures du matin. Le convoi partira du No 49 rue Pauyferré, entre Magazine et Constance.

PROPOSITIONS.

Bureau de la Compagnie de Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, 894 rue du Canal.—Nouvelle-Orléans, 16 Octobre 1879.—Des propositions cachetées pour l'achat de SEPT CENT MILLE DOLLARS de bons de cette compagnie en d'une partie de ces bons seront reçues à ce bureau jusqu'à Vendredi 25 novembre 1879. à midi. Aucune offre ne sera acceptée du pair ne sera acceptée, la compagnie se réservant le droit de refuser une partie des offres ou même la totalité. Les bons sont de la dénomination de $100, $500 et $1000. Ils ont 24 ans à courir, portant un intérêt annuel de 6 pour cent, payable tous les 6 mois, à la Nouvelle-Orléans ou à New York, au choix du porteur. Ils sont garantis par première hypothèque sur les franchises, propriétés foncières et mises de la compagnie. Les bons seront prêts à être délivrés le 1er décembre ou dans les premiers jours de décembre.

C. C. LEWIS
Secrétaire.

13 nov—

MANTEAUX —ET— DOLMANS —CHEZ— DANZIGER, 131 - - - CANAL - - - 131

Notre grande vente de Manteaux la semaine dernière a surpassé tout ce qui a jamais été vu à la Nouvelle Orléans.

PLUS DE 450

MANTEAUX ET DOLMANS

ont été vendus durant la semaine et chacun en a reconnu l'élégance et le bon marché. Entre Manteaux-Dolmans au premier a été fait à acheteurs, ce qui est la meilleure preuve que nos marchandises sont bon marché. Nous avrivées dans le courant de la semaine un immense assortiment à peu près

1300 NOUVEAUX MANTEAUX DOLMANS ET COSTUMES,

Pour Dames et Enfants.

MANTEAUX EN

500 Manteaux pour enfants, depuis $2.50.
100 Manteaux Dames, drap fin [illegible] valant $6.50.
300 Manteaux Dames, drap noir, à $6.50, $5, $6, $8 et $10.
300 Manteaux seulement en drap noir et diagonal à $12, $15, $17 et $20.
100 Dolmans à $10, $12 et $15.
Costumes enfants, satin et peau.
Confection Robes de soie faites sur commande.
Costumes d'enfants, drap et cashemire.

Nos Manteaux européens tient le que l'on peut voir comme forme, coupe, qualité de confection, de couture—et surtout tout le prix réunis.

Examinez les Nouveautés dans notre Département de Confections.

Bargains extraordinaires en Couvertures de laine. 20 saumes et laines de Couvertures de laine, toute laine, à $1.75, $2, $2.50, $3, $3.50 et $5. Couvertures 13 et 13|4 à $7, $8 et $10. Couvertes grises à 90cts et au dessus.

25 belles Courtepointes satinées, depuis 75cts jusqu'aux plus belles.
Courtepointes très grandes et jolis dessins.

SOIERIES, SATINS et VELOURS.

15 pièces, belle qualité noir satin, à 65 et 75cts.
25 pièces, qualité noir satin, à $1.25.
20 pièces qualité extra, à $1.25.
Soierie noire de Lyon, Trellard Bonnet, à $1.50, $1.75, $2 et $2.50.
Un grand assortiment de Soie Faille et gros grain de toutes les nuances nouvelles à 75cts, 80cts, $1 et $1.50.
Velours illusion et broché.
Velours soie noire, un grand assortiment.

ARTICLES DE DEUIL
à 40cts la yarde.

Nous vendons Cashemire noir, 36 pouces de large, à 40cts la yarde.
Nous vendons Cashemire noir de Lupin à 60, 75cts et $100.
Nous offrons les qualités supérieures à 15cts.
Nous vendons un bon Cashemire à 12 1|2cts.
Un bon Alpaca noir à 40cts.
Un Drap Impératrice valant 50cts, à 20 et 25c.
Nous vendons un Impératrice valant 30cts et 35cts.

La semaine passée nous avons ajouté à notre grand stock d'Etoffe à Robes un fort lot d'autres nouveautés.

60 pièces Cashemire couleur, Réversible largeur.
60 pièces Cashemire, pure laine, à 50cts.
2 colonnes Alpaca couleur, à 12 1|2cts.
5 colonnes Réversibles, à 12c, valant 25 et 30c.
5 colonnes Popelinettes noires à 20 à 25cts.
1 colonne Poplin Gendreur Canal's hair, à 35cts, valant 60cts.
Popelines cuir et laine, à 30, 35, 40 et 45cts.

Un Grand Assortiment D'ARTICLES DE MENAGE.

5 colonnes Nouvelles Indiennes à 5cts.
10 colonnes INDIENNES GUINÉE
Fantaisie et Unni.

Colonne Cassimir et Flanelles.
15 colonnes Coton blanc à 5, 6, 7 et 8cts.
16 colonnes Mateaux blanc et écru, à 4, 6, 8, 10 et 12 1|2cts.
Kentucky Jeans, à 12, 12 1|2 et 15cts.
Cassimir à 25, 50 et 60cts.
8 colonnes Draps blanchets, à 12 1|2, 15, 20 et 25cts.
Flanelle à carreaux, à 20 et 25cts.

Continuation de notre grande vente de BAS pour dames, enfants et messieurs.

Nous venons d'ouvrir 3000 douzaines de BAS coutnur fantaisie et écru, le plus grand assortiment que nous ayons jamais eu.
50 doz. reçus de ces fameux BAS à 15cts.

CHEMISES DE PEAU pour DAMES, ENFANTS et HOMMES.

Un autre grand envoi de GANTS DE PEAU pour Dames, Messieurs et Fillettes.

Gants de Peau pour dames à 50cts et de doublé.
Gants de Peau fillettes, à 50 et 62cts.
Gants de Peau pour hommes, à 31, 34, 38 et 41 50.

Dentelles, Broderies, Mouchoirs, Fanons, Garnitures, Rubans, Cols et Manchettes, Rubans, etc. etc. Un bel assortiment de Rubans de toutes nuances, ensemble et à la pièce.

Une grande quantité de Notre, Devant de Chemisier et Lisières.

Magasin de dames pour dames et enfants en grande variété.

Corsets, depuis 25cts jusqu'à 25cts.
Bretelles, bon grande, à 50cts. Etc. Etc.

Venez de bonne heure pour éviter la foule.

DANZIGER,
131 CANAL.

EAU MINERALE NATURELLE DE ROSBACH,

La Meilleure Eau Connue pour la Table.

TRES EFFERVESCENTE.

[illegible] ALFRED WANKLYN, M. R. C. S., Prof. de chimie à l'Hôpital St-George; Pub. Anal. pour [illegible]: "Ma conviction que, de l'Rhénanie des [illegible] de la Bavière, de [illegible] est infiniment supérieure à toutes les autres eaux minérales que j'ai examinées."

[illegible] CHARLES A. CAMERON, M. D., F. R. C. S. I., Prof. de chimie et d'hygiène au Col. Roy. des Médecins d'Irlande: "Rosbach est [illegible] pour Dublin."

[illegible] Anal. Roy. Agric. Soc., &c., constate ce qui suit: "Le gaz en est décidément plus agréable que celui d'autres eaux acidulées que j'ai [illegible]."

[illegible] DR. EDMUND R. COUTENAY, M. R. C. S., L. R. C. P. &c. déclare: "Je suis persuadé que l'eau de Rosbach est des rares eaux minérales naturelles qui peuvent en toute sécurité être prises comme boisson journalière."

[illegible] DR. VON BUNSEN, conseiller privé, professeur de chimie à l'Université de Heidelberg, &c., &c., &c., [illegible] Rosbach [illegible] l'usage de ceux qui souffrent [illegible] comme le seul remède efficace et qui a vous épargné maints d'entre nous.

EDWARD & JOHN BURKE,
40 BEAVER STREET, NEW YORK.
Seuls Agents aux Etats-Unis et au Canada.

En vente chez les Marchands, les Grocers et les Pharmaciens.

Les bouteilles portent sous l'empreinte de la compagnie:

"ROSBACH CO., LIMITED."

14 oct—3m. Mas|5 FF.

Chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Mobile.—Nlle-Orléans, 12 novembre 1879.—Un wagon à passagers, destiné aux chasseurs et aux pêcheurs, sera joint au train de fret partant de la gare de la rue Girod, les samedis à 6 heures 10 minutes du soir, et ira jusqu'aux Bigeons. Le retour s'opérera le dimanche par le train No 4 qui arrive à la Nlle-Orléans à 9 heures et demie du soir.

J. W. COLEMAN,
Tickets Agent.

13nov—

Bureau du "Lovee Steam Cotton Press Co."—No 57 rue Carondelet—Nouvelle-Orléans, 1er novembre 1879.—Avis est donné que l'élection annuelle de ces bureaux pour l'année prochaine aura lieu au bureau de la compagnie le LUNDI, 17 du courant, de onze heures du matin à deux heures de l'après-midi.

WM. R. S. REVEY,
Secrétaire.

2 nov—en 17 DMoJ

Société Française d'Assistance Mutuelle de Jefferson.—Assemblée Générale Extraordinaire.—Les officiers et membres de cette Association sont priés (sans poles) d'assister à cette séance qui aura lieu JEUDI 13 novembre 1879, au local habituel, en face du cimetière Métairie, à 5 heures P. M. précises.

Le but de cette réunion est la célébration de l'anniversaire de l'Association, etc., etc.

Par ordre du président et comité,

J. M. DESHAYES-RAUX,
Secrétaire.

11 nov—3f.

AVIS.

Les souscriptions en faveur des provinces d'Espagne ravagées par les inondations sont reçues au Consulat de France, 92 rue Royale.

11nov—3f

AVIS.

J. SAGET,

Annonce à ses amis ainsi qu'au public qu'il vient de recevoir un grand assortiment d'ARMES de la fabrique d'Europe à l'usage des chasseurs Louisiana. Aussi une grande quantité de cheminées de fusil marquées à son nom.

196 rue de Chartres.
N.-O.

Nov—1m—D.Ma.J.

Société de Bienfaisance des Boucheers, Nouvelle-Orléans.

Election générale du 6 novembre 1879, pour l'année 1879-1880.

OFFICIERS.

Président—WM. MAYLIE.
Vice-Président—S. CHANFRAU.
Trésorier—BERNARD MAYLIE.
Secrétaire—EUGENE MOURET

DIRECTION.

J. P. Mendez, Chairman. Emile Dubat.
[illegible] P. Tapia.
P. Fréjès. P. Lasalle.
J. M. Laporte. G. Dubos.
J. Boult. P. Estebes.

COMITÉ ARMÉRAL.

S. Chanfrau, Chairman. J. M. Laporte.
Auguste Mahon. Philip Maillou.
Ant. Mendez.

Collecteur—B. GASSIER.

Grand Maréchal—P. SETZE
1er Assistant—J. BOUBIE.
2e " —J. FUJOL.
3e " —J. CAREAU.
4e " —A. MOULIDOUX.
5e " —X. FAUCON.

DÉCTEURS.

De la rue Pelagie au haut de la ville—Du F. au MOALESE.
De la rue Pelagie au Abbatoirs—Du SAM. G. HERRERA.

Rédac. 9 nov—

DENTISTE.

Dr E. P. DOREMUS,

Dentiste, Successeur de Dr DEBERY.
110 Rue du Canal,

Donne tous ses soins à la conservation des dents naturelles. 11 nov—3m

---

Mdame du Dr Testut,

Liqueur souveraine pour la guérison des désordres de l'estomac et des intestins, ainsi que des maladies qui en dérivent.

JOUVENCINE DES DAMES,

Injections de santé agissant pour régulariser la menstruation, graduelle des pertes désagréables et dangereuses, le rafraîchissement d'organes essentiels, et, par suite, un véritable rajeunissement et une santé plus robuste.

CONSULTATIONS TOUS LES JOURS, rue Toulouse, No 94, en face de l'Opéra.

1 nov—3f

Demande.

On demande un cuisinier recommandé pour une nourrice—également un jeune domestique de 14 à 15 ans.

S'adresser 91 rue de l'Esplanade, de 4 à 6 heures. 9 nov—6f

JAQUETTES et CHEMISES

Arrivées pour le magasin Nuremberg.
JAQUETTES EN TRICOT FRANÇAIS.
VRAIES CHEMISES FLANELLES DU HAVRE
A vendre par
A. GERBER,
9 nov—7f— 88 Chartres, coin Dauphine.

WASHINGTON EXCHANGE

19....RUE ST-CHARLES....19

Vins et Liqueurs de première choix.
Lunch, à partir de 7 jusqu'à 10 du matin à 1 h. de l'après-midi.

9 nov—3f

J. MORICE,
Médecin-Vétérinaire,
Ex-Élève de l'Ecole de Lyon, (France),
Ex-Vétérinaire Militaire.
9nov—1m No 215 CANAL STREET.

GRAND MAGASIN DU SUD

De 5 et de 10 sous.

EN GROS ET EN DÉTAIL.

Articles de ménage, utiles, de toutes genres.

VENEZ les examiner et vous serez étonné de ce que vous pouvez acheter à si bas prix.

H. F. CHANDLER,
142 1|2 rue du Canal.

26 oct—1m

SIROP PECTORAL AUX NAVETS INDIENS.

Le Sirop pectoral aux navets indiens [illegible] les rhumes les plus [illegible] les bronchites, les [illegible] les [illegible] les [illegible]